

Comment se présentera l'habitat de demain ?

De nombreuses caractéristiques de l'habitat sont en train de changer. Comment se présentera-t-il demain en fonction des principales évolutions en cours ? Quel sera l'environnement du logement, l'espace qui lui sera dévolu, l'équipement dont il bénéficiera ? Quelle sera même sa fonction ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles tente de répondre le dossier présenté par LA FONCIÈRE, à l'occasion de sa conférence de presse annuelle.

Alors que la Suisse a connu une année économique en demi-teinte, notamment en raison des effets du franc fort, LA FONCIÈRE a continué de progresser. Les résultats du dernier exercice (2014-2015) en témoignent. Ils ont été commentés, ce mardi 26 janvier, par le président du Conseil d'administration, Albert Michel, et le directeur général du Fonds, Arnaud de Jamblinne.

En 2015, LA FONCIÈRE a été récompensée pour la qualité de sa gestion immobilière dans le cadre des CIFI Swiss Real Estate Awards décernés pour la première fois. Cette nouvelle distinction confirme le statut de fonds immobilier de référence de LA FONCIÈRE.

Prix décernés par LA FONCIÈRE à Lausanne et à Genève

Pour la 2^e année consécutive, le « Prix LA FONCIÈRE » a été remis à un étudiant de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) ayant obtenu son bachelors, option photographie, en se distinguant par un travail remarquable sur le thème du bâti.

LA FONCIÈRE a, par ailleurs, poursuivi son engagement en faveur de la formation, au travers de son partenariat avec l'Institut d'Etudes Immobilières (IEI) de Genève. Pour la 5^e année consécutive, le Fonds a décerné un prix à l'étudiant qui a obtenu la meilleure moyenne générale lors de sa formation post-grade.

Nouvelle hausse du dividende

Au cours de l'exercice écoulé, LA FONCIÈRE a augmenté son dividende qui passe de CHF 20.60 à CHF 20.70. La tendance à la hausse est ainsi maintenue depuis de nombreuses années (CHF 17.70 en 1999). Le rendement du dividende sur le cours de bourse à la fin de l'exercice est de 2,05%. Il est largement supérieur au rendement des obligations de la Confédération qui s'inscrit à -0,12%. Le différentiel entre ces deux rendements n'a jamais été aussi élevé. La performance sur l'exercice, soit l'augmentation du cours de bourse, additionnée au dividende, est de +17,16% (l'indice des fonds immobiliers SXI Real Estate Funds TR affiche pour sa part une évolution de +7,83%).

Le taux de vacance des immeubles de LA FONCIÈRE reste toujours extrêmement bas. Il était pratiquement nul au 30.09.2015.

Une fortune en constante augmentation

La valeur vénale du patrimoine immobilier de LA FONCIÈRE a augmenté de plus de CHF 48 millions (soit +4,16%) par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à CHF 1.217 milliard. La valeur vénale des immeubles, fondée sur la méthode Discounted Cash Flow (DCF), est estimée par un Collège d'experts indépendants agréés par la FINMA.

Les dettes hypothécaires sont en baisse. Elles représentent 17,32% de la valeur vénale de tous les immeubles (19,66% en 2014), ce qui est très largement en-deçà de la limite légale fixée à 33%. Au total, la fortune nette du Fonds atteint CHF 886 millions contre CHF 859 millions l'année précédente.

Lausanne, le 26 janvier 2016

Pour tout renseignement complémentaire:

Arnaud de Jamblinne, LA FONCIÈRE, tél. 021 613 11 88